



A Ste Marie du Mont le 31 août 2018

## Brèves d'info du Maire

Chers Administrés,

Nous vous communiquons les dernières informations de la commune :

### **1- Budget**

Suite au rapport de la Chambre Régionale des Comptes (affiché en mairie), qui constate que les comptes administratifs 2017 sont conformes aux comptes de gestion, qui valide les budgets proposés par le maire et qui clôt la procédure, la préfecture a délivré un arrêté stipulant que le budget de fonctionnement et d'investissement est rendu exécutoire conformément à ce rapport. Les taux d'imposition sont heureusement reconduits à l'identique à ceux de 2017. La préfecture redonne donc la main au maire en collaboration avec la Trésorerie du Touvet afin d'exécuter ce budget.

### **2- Travaux**

Le chantier du Très Haut Débit débutera le 10 septembre, il sera réalisé dans le sens Sainte Marie du Mont – Saint Vincent de Mercuze. Pour les zones difficiles, un alternat sera mis en place par l'entreprise afin de ne pas fermer la départementale. A partir du 25 septembre, le chemin qui mène à la cascade de l'Alloix sera fermé afin d'assurer la sécurité pendant la durée des travaux de cette portion. Du 10/09 au 15/10, la circulation sur les D282, D282c et D9 sera donc affectée. Nous faisons en sorte que la gêne soit la moindre possible.

Ceci est la première tranche des travaux qui amène le haut débit dans la commune. En ce qui concerne les abonnements futurs, c'est SFR qui opérera ce service. Vous serez informés ultérieurement des avancées et des modalités de souscription.

### **3- Déchets**

La commune est menacée par le Sibresca d'une amende de 1500 € pour défaut d'enlèvement de déchets car des habitants déposent régulièrement des objets qui devraient être apportés en déchetterie. Le site de tri des Prés sera donc nettoyé le 3 septembre, tout en sachant que cette intervention a un coût. Nous vous rappelons que ces actes d'incivilité sont passibles de poursuites et nous vous prions de bien vouloir apporter des objets en déchetterie. A cet effet, vous pouvez demander une carte pour accéder à la déchetterie du Touvet, soit directement sur le site de la communauté de communes Le Grésivaudan, soit en demandant un formulaire en Mairie. Dans le but de stopper ces incivilités, des solutions sont à l'étude, comme la mise en place d'une vidéo-surveillance.

Bien cordialement,  
Robert Monnet, Johan Kovacs, Vincent Badin

